

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLEGE COMMUNAL  
SEANCE DU LUNDI 24 MARS 2025**

Présents : **GILON Christophe - Président;**  
**LIXON Freddy, KALLEN Rosette, HOUART Caroline, PAULET Arnaud - Echevins;**  
**DUBOIS Dany - Président CPAS;**  
**MIGEOTTE François - Directeur Général.**

LE COLLEGE COMMUNAL

**BUREAU DES CONTRIBUTIONS DE NAMUR – DATES ET LIEUX A CONVENIR  
POUR L'AIDE AUX CITOYENS POUR REMPLIR LA DECLARATION FISCALE –  
ANNEE 2025**

Attendu que le Bureau des Contributions de Namur – SPF Finance – propose son aide aux citoyens de la Commune d'Ohey pour remplir leur déclaration fiscale ;

Attendu que le Bureau de Namur nous a proposé de choisir une des deux dates pour les permanences, à savoir le mercredi 28 mai ou le vendredi 06 juin 2025 ;

Attendu que dès que la date sera approuvée, un accord de principe sera conclu entre le Bureau des Contributions de Namur et le Collège communal relatif à l'organisation de ces permanences fiscales en présentiel à l'Administration communale ;

Attendu que deux personnes sont prévues pour ces journées ;

Attendu qu'il y a lieu de réserver une plage horaire de 12 minutes par rendez-vous ;

Attendu que les contribuables seront reçus **uniquement sur rendez-vous** entre 09h00 et 12h00 & 13h00 et 15h00 ;

Attendu qu'il n'y aura qu'une seule déclaration par rendez-vous ;

Attendu que les rendez-vous auront une durée de 12 minutes chacun ;

Attendu qu'il paraît opportun de réserver la Salle du Conseil pour la date ;

Attendu qu'il y a lieu de prévenir Monsieur Thomas Kiczula afin qu'il mette en place le matériel demandé par le SPF Finances ;

Attendu qu'il y a lieu de communiquer les informations relatives à ces dates sur le site de la Commune et via le site FB ;

Attendu que les rendez-vous seront pris **uniquement par téléphone** auprès de Mesdames Karin Renotte (085/824.451) ;

Attendu que le fichier pour les prises des rendez-vous doit être créé sur le Z (Documents généraux – Contributions dates et heures – Réservations pour contributions 2025) ;

Après en avoir délibéré ;

A l'unanimité des membres présents ;

DECIDE

**Article 1er** : d'accorder l'autorisation à Monsieur Philippe Dardenne – SPF Finances – Bureau de Namur – Rue des Bourgeois, 7 – Bloc C à 5000 Namur – et ses collègues d'effectuer une permanence « Aide aux citoyens de la Commune d'Ohey » pour remplir leur déclaration fiscale **sur rendez-vous uniquement**, à la date suivante :

- le mercredi 28 mai 2025 entre 09h00 et 12h00 & entre 13h00 et 15h00.

et de mettre à leur disposition le matériel nécessaire (qui sera repris dans l'accord de principe) et de veiller au bon fonctionnement de cette journée, ainsi qu'un local, à savoir la Salle du Conseil.

**Article 2** : de transmettre la présente délibération à Madame Karin Renotte pour assurer le suivi auprès de :

- Monsieur Philippe Dardenne (SPF Finances) via : philippe.dardenne@minfin.fed.be ;
- Monsieur Thomas Kiczula (matériel)
- Monsiuer Hugues-Pierre Lesuisse (publication d'une annonce sur le site de la Commune et via le site FB).

PAR LE COLLÈGE

Le Secrétaire,  
s) MIGEOTTE François

Le Président,  
s) GILON Christophe

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

MIGEOTTE François

GILON Christophe

